



**Les Archers d'Argences
et le Comité Départemental du Calvados
sont heureux de vous inviter à participer au**

6^{ème} Trophée des Roses

Le dimanche 28 janvier 2024

au gymnase des Coteaux, Rue Maréchal Joffre à Argences

(en face du centre aquatique Dunéo)



Greffe

Ouverture du greffe : 9h30
Début des échauffements : 9h45
Inspection du matériel : 10h15
Début des tirs de qualification par équipe : 10h30



CATEGORIES

Scratch Dames « arc classique » sans catégorie d'âge
Scratch Dames « arc à poulies » sans catégorie d'âge
Scratch Dames « arc nu » sans catégorie d'âge



Formule

Tir de qualification par équipe.
Matches sur le principe de « Montante / Descendante » entre les trois catégories (classiques, poulies et nus)
avec un système de compensation pour équilibrer les scores (voir règlement).
Toutes les équipes tirent jusqu'à l'établissement du classement final.

Tir par équipes de 2 (possibilité d'une remplaçante) : 40 équipes maximum.
Mixité de club possible dans une équipe.

- ❖ Possibilité de mixer dans une équipe un arc à poulies et un arc classique ou arc nu. Dans ce cas l'équipe sera classée en poulies.
- ❖ Possibilité de mixer dans une équipe un arc nu et un arc classique : l'équipe sera classée en classique.

Blasons :

Tir à 18 mètres – **Classique et nu** : blasons de 40 cm – **Poulies** : blasons trispot de 40 cm

Rythme des tirs :

AB/CD (suivant le nombre d'équipe)

Tenues :

Libre, chaussures de sport obligatoires
Les déguisements sont autorisés, et même souhaités

Tir de qualification :

10 volées de 6 flèches (3 flèches par archère) – 2 blasons par équipe

Temps des volées :

2 minutes avec une archère à la fois sur le pas de tir – la remplaçante ne peut pas entrer en cours de volée.

Phases finales :

Début 1 heure après la fin des tirs de qualification, pour toutes les équipes.
Etablissement du tableau montante/descendante en fonction du tir
qualificatif, puis matches.
Chaque archère tire trois flèches.



Récompenses :
Aux 3 premières équipes
de chaque catégorie d'arme

Les tirs se feront avec une musique
d'ambiance

Droits d'inscriptions : 15 € par équipe

Règlement sur place lors du passage au greffe

DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE JEUDI 25 JANVIER 2024

Inscriptions uniquement par internet :

<https://lesarchersdargences.fr/inscriptions-trophee-des-roses/>

Arbitres du concours :

Jean-Pierre MARC, Olivier DELIQUAIRE et Hervé BOISGONTIER

Buvette et restauration sur place

Venez nombreuses !!!
